Projet de réaménagement des routes 232 et 295 à Saint-Michel-du-Squatec

Saint-Michel-du-Squatec

6211-06-0b1

Projet de réaménagement des routes 232 et 295 à Saint-Michel-du-Squatec

Mandat d'enquête et de médiation

Ententes intervenues entre le ministère des Transports et les requérants d'une audience publique

DD2.1 M. Jean-Marie Santerre

DD2.2 M. Égide Santerre

DD2.3 M. Jean Marc Michaud

BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT

Projet de réaménagement des routes 232 et 295 à Saint-Michel-du-Squatec

Saint-Michel-du-Squatec

6211-06-0b1

Médiation du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Entente intervenue entre le ministère des Transports et monsieur Jean-Marie Santerre, requérant d'une audience publique dans le cadre du projet de réaménagement des routes 232 et 295 à Saint-Michel-du-Squatec

	Objet	Entente
Proposition du ministère des Transports	Compensation pour inconvénients.	Le ministère des Transports s'engage à faire l'acquisition totale de la propriété (terrain, résidence, garage, hangar) de M. Jean-Marie Santerre, sise sur le lot 20-P, rang III du Canton de Robitaille, soit par une entente de gré à gré, ou selon la <i>Loi sur l'expropriation</i> .

Monsieur Jean-Louis Loranger,

Directeur régional

Direction régionale du Bas-Saint-Laurent-

Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Ministère des Transports

Promoteur

83-05-04

data

Monsieur Jean-Marie Santerre

Requérant

4 Mars 2003

late

Projet de réaménagement des routes 232 et 295 à Saint-Michel-du-Squatec

Saint-Michel-du-Squatec

6211-06-0b1

Médiation du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Entente intervenue entre le ministère des Transports et monsieur Égide Santerre, requérant d'une audience publique dans le cadre du projet de réaménagement des routes 232 et 295 à Saint-Michel-du-Squatec

	Objet	Entente
1 Proposition du ministère des Transports	Dénivellation de la route 232.	Le ministère des Transports s'engage à abaisser de 1 à 2 pieds la route dans le secteur de la résidence de M. Égide Santerre.
2 Proposition du ministère des Transports	Travaux de raccordement de l'entrée.	Le ministère des Transports s'engage à compenser financièrement M. Égide Santerre pour les travaux nécessaires à l'ajustement de son entrée par rapport au niveau de la route aménagée.
3 Proposition du ministère des Transports	Impacts des travaux de construction.	Le ministère des Transports s'engage à minimiser les impacts des travaux dans le secteur de M. Égide Santerre et à éviter l'usage de la dynamite.
4 Proposition du ministère des Transports	Maintien d'un accès à une propriété.	Le ministère des Transports s'engage à aménager un accès pour M. Égide Santerre, localisé vis-à-vis le chaînage 4 + 110 environ, permettant le lien entre les lots Ptie 19 et Ptie 20, sous réserve de l'acceptation du propriétaire voisin (Ptie 19).
5 Proposition du ministère des Transports	Échange de terrain	Le ministère des Transports s'engage à procéder à un échange de terrain avec M. Égide Santerre, advenant l'existence d'un résidu de terrain sur une propriété limitrophe.

Monsieur Jean-Louis Loranger,

Directeur régional

Direction régionale du Bas-Saint-Laurent-

Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Ministère des Transports

Promoteur

Monsieur Égide Santerre

Requérant

1 marce 2003

Projet de réaménagement des routes 232 et 295 à Saint-Michel-du-Squatec

Saint-Michel-du-Squatec

6211-06-0b1

Médiation du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Entente intervenue entre le ministère des Transports et monsieur Jean Marc Michaud, requérant d'une audience publique dans le cadre du projet de réaménagement des routes 232 et 295 à Saint-Michel-du-Squatec

	Objet	Entente
Proposition du ministère des Transports	La résidence de M. Jean Marc Michaud serait isolée dans un cul-de-sac.	Le ministère des Transports s'engage à négocier avec M. Jean Marc Michaud une entente d'indemnisation de gré à gré relative à la relocalisation de sa résidence. À défaut d'une relocalisation dans le secteur actuel, le ministère la relocalisera dans un autre lieu. Le ministère s'engage également, au choix du propriétaire, à acquérir en totalité la propriété de M. Jean Marc Michaud.

Monsieur Jean-Louis Loranger,

Directeur régional

Direction régionale du Bas-Saint-Laurent-

Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Ministère des Transports

Promoteur

03-03-04

late

Monsieur Jean Marc Michaud

1/mars 2003

Requérant